

Le 18 janvier 2012
Communiqué de presse

Stade des Lumières :
Etat d'avancement



L'Olympique Lyonnais a pris connaissance avec satisfaction de la confirmation des engagements du Président de la République, sur proposition notamment de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et David DOUILLET, réaffirmant la participation de l'Etat au financement de l'échangeur n°7.

Jean-Michel AULAS qui participait avec le Préfet du Rhône à la réunion de ce jour au Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement, se réjouit du bon état d'avancement du dossier dans la perspective de l'obtention du permis de construire en février 2012 ; le projet entre ainsi dans sa phase opérationnelle.

Depuis l'origine du projet, en obtenant la désignation de la France pour l'organisation de l'Euro 2016, en publiant la déclaration d'Intérêt Général conférant à ce projet unique un statut moderne et exemplaire, notamment par la création de plus de 2 000 emplois dans l'Est lyonnais, le Président de la République a su, par une attitude consensuelle dans l'Intérêt Général et avec l'ensemble des Partenaires du projet, servir les intérêts de l'agglomération lyonnaise et de ses habitants.